



Bienvenue au 28^e Forum

Édito de Pascal Dufour, président d'Aditel

|| C'est une grande joie de nous retrouver pour cette 28^e édition du Forum d'Aditel, même si nous nous réunissons cette année autour d'un sujet préoccupant. Le lieu qui accueille nos débats offre un cadre propice à une réflexion en profondeur. Le mémorial de Caen, consacré à l'histoire du XX^e siècle, a été conçu pour sensibiliser ses visiteurs à la fragilité de la paix, avec l'espoir de ne pas avoir à revivre les moments sombres de notre passé. Or aujourd'hui cette fragilité est manifeste, et la paix est malheureusement troublée par une nouvelle menace, que l'on était loin

d'imaginer à l'époque de la construction du mémorial. Il s'agit de ce que les spécialistes nomment la « menace endogène », celle qui vient de notre sol.

DES CLÉS POUR COMPRENDRE

Notre objectif pendant ce Forum est d'essayer d'apporter des réponses pour faire face à cette violence croissante, qui malheureusement n'est pas près de s'arrêter et qui n'épargne pas nos métiers. Les statistiques sont éloquentes à ce sujet : sur Internet, 35 110 demandes de retrait de contenus, dont 93% concernant des contenus à caractère terroriste,

ont été enregistrées en 2017, contre 2 561 en 2016. Nous espérons que ce Forum vous apportera des clés pour comprendre certains phénomènes de radicalisation et que vous puiserez dans nos débats des solutions pour anticiper et pour réagir si vous deviez être, dans votre entreprise, confronté à une situation de crise. Bien entendu, de telles situations ne peuvent se gérer qu'en collaboration avec les forces de l'ordre. C'est pour cela qu'après l'exposé d'hier, nous avons demandé aux meilleurs experts dans ce domaine de participer à la table ronde de ce vendredi.

Bonne fin de Forum à tous !

INNOVATION

Les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle ont un rôle essentiel à jouer pour améliorer l'efficacité des systèmes de vidéoprotection. C'est dans cette optique que Thales Group développe de nouvelles solutions combinant deep learning, big data et vidéosurveillance, avec pour objectif de mieux détecter les comportements suspects. Le deep learning donne à l'ordinateur la capacité d'apprentissage. Le big data consiste, lui, à traiter d'immenses quantités de données pour en extraire des informations. Associée à ces deux technologies, la vidéosurveillance change de dimension. Décuplant les capacités d'analyse d'un opérateur humain, elle peut détecter des comportements anormaux ou violents, suivre automatiquement une personne de caméra en caméra, repérer les individus circulant à contre-courant d'un flot ou ayant une conduite suspecte lors d'un embarquement...

LE CHIFFRE

42

attentats terroristes ont été déjoués en 3 ans sur le territoire français selon le gouvernement, dont 7 projets déjoués depuis le début de l'année 2018.

QUAND LES ULTRAS DE LA CAUSE ANIMALE SORTENT LES CROCS

Les activistes végans et antispécistes les plus extrémistes n'hésitent pas à mener des actions de dégradation contre des boucheries. Une situation prise au sérieux par le ministère de l'Intérieur.

Interrogé par un député sur les dérives de certains militants antispécistes à la suite d'une série d'actes de vandalisme perpétrés contre plusieurs boucheries et une poissonnerie, le ministère de l'Intérieur assure dans une réponse écrite que « les services du renseignement territorial sont particulièrement vigilants face aux agissements de la frange la plus radicale » des « mouvements et groupuscules » végans. « Depuis plusieurs mois, l'activisme de ces groupuscules s'est de nouveau intensifié », affirme la place Beauvau.

TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC

Dans sa réponse, le ministère de l'Intérieur note une « augmentation du nombre d'actes de sabotage et de dégradations » de la part de mouvements végans depuis le développement de cet activisme dans les années 2000. « Ces actions, souvent à visée essentiellement "médiatique",

sont inadmissibles dès lors qu'elles sortent du cadre de la libre expression des pensées et des opinions », ajoutent les services de Gérard Collomb. « Les services de police sont naturellement mobilisés pour mettre fin aux troubles à l'ordre public que peuvent provoquer les membres de ces mouvements et pour réprimer les infractions qu'ils commettent. »

INTERPELLATIONS ET CONDAMNATION

La place Beauvau affirme par ailleurs qu'à la suite des récentes actions visant des commerces à Lille, « deux militants antispécistes » ont été interpellés par les forces de l'ordre « pour des faits de dégradations ». « Il convient également de rappeler qu'une militante végane qui avait publié un message injurieux à l'égard du commerçant assassiné lors de l'attaque terroriste dans un supermarché de Trèbes, en mars dernier, a été condamnée pour apologie du terrorisme. »



UNE TYPOLOGIE DES REVENDICATIONS RELIGIEUSES EN ENTREPRISE



Certaines demandes de salariés résultent d'une pratique ordinaire, d'autres d'un processus de radicalisation. Un livre donne quelques clés aux managers pour y voir plus clair.

Olivier Hanne et Thierry Pouchol, dans leur livre *Islam et radicalisation dans le monde du travail*, définissent des degrés d'observance et de revendications liées à la pratique religieuse qu'ils ont relevés dans certaines entreprises. Ils distinguent principalement trois types de revendications :

- revendications pouvant impacter l'organisation des espaces de repos ou le management courant comme la demande de nourriture halal ou la demande d'adaptation des horaires individuels pour le ramadan ;
- revendications indiquant une pratique individuelle scrupuleuse comme l'adaptation des horaires de pauses pour les prières quotidiennes, le port du voile, le refus du contact physique (poignée de main avec les collègues d'un autre sexe) ou refus du cadre hiérarchique lorsqu'il s'agit d'une femme ;
- revendications assimilables à une demande d'application

de la charia dans l'entreprise : demande d'adaptation des horaires de travail pour la prière quotidienne, demande d'aménagements spécifiques comme un espace de prière dans les locaux ou une séparation physique (cloisons) entre les sexes.

PRISE DE CONSCIENCE NÉCESSAIRE

Pour les auteurs, le manager doit avoir conscience de ces différents degrés de revendications au sein de l'entreprise afin d'être capable de distinguer celles qui relèvent d'une pratique ordinaire de celles qui découlent d'une radicalisation. Ils expliquent que plus l'entreprise avance dans les degrés présentés, plus il sera difficile de revenir en arrière. Ils ajoutent que pour mieux se situer, un manager devrait pouvoir transposer les enjeux avec les autres religions, en se demandant par exemple pourquoi accepter d'un collaborateur musulman ce que l'on n'accepterait pas d'un catholique.

ILS NOUS ONT DIT



FRÉDÉRIC CASSAR & JULIEN DOUILLARD, BPCE
Le groupe BPCE a entrepris un travail collaboratif sur la prévention des menaces terroristes.



DIDIER CATUSSE, CRÉDIT MUTUEL ARKEA
C'est un moyen de s'informer car la radicalisation concerne tout le monde.



LAURENT NEVEN, CRITEL
Nous avons eu la chance de ne pas être impacté par la radicalisation.



FRANCK GÉRINGER, SOTEL
Depuis 2 ans, la radicalisation a créé une forte demande de surveillance humaine.

LE CHIFFRE

56

caisses régionales de groupes bancaires sont adhérentes d'Aditel, ainsi que les groupes Société Générale, LCL, BNP Paribas et La Poste.

NOUVEAU

World Leading Education (WLE), entreprise de formation indépendante spécialisée dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et de la sûreté, a lancé dans la foulée des attentats de 2015 des modules de formation pour permettre à tout un chacun d'acquiescer les bons réflexes et de savoir quelle attitude adopter en cas de crise. Ces ateliers « Se préparer face à la menace terroriste », d'une demi-journée, disponibles également en modules e-learning de 45 minutes, sont conçus et animés par des experts de terrain, membres des organismes d'intervention d'élite, experts en sécurité publique et en sûreté des transports. « Il y a eu un avant et un après 13 novembre en France. Et tout le monde le sait, la menace est extrêmement élevée. Il ne s'agit pas d'être démesurément anxieux, mais d'intégrer cette nouvelle donne en offrant au plus grand nombre les quelques clés pour vivre dans cet environnement », explique François Hussenot, directeur de WLE.

LES CONSEILS PRATIQUES DU GROUPE BPCE À SES RESPONSABLES SÉCURITÉ

PRÉVENTION



Par Pascal Dufour

Les textes réglementaires confient un rôle important à l'entreprise dans la lutte contre les phénomènes violents : le Code du travail en particulier dans son article L4121-1 (« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs »), mais aussi le plan Vigipirate, qui recommande aux entreprises privées en tant qu'acteurs de la société la mise en place de mesures particulières de prévention face à la menace terroriste.

OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

C'est dans ce contexte que le groupe BPCE a conçu à l'intention des responsables de la sécurité des personnes et des biens (RSPB) un ensemble de supports d'information sur les problèmes de radicalisation au sein du groupe et les réflexes à avoir face à une menace terroriste. Ces documents rassemblent une note synthétique intitulée « Prévention de la radicalisation au sein des établissements bancaires », et des fiches pratiques. La note formalise notamment un mécanisme de prévention et d'aide à la décision en cas de soupçon de radicalisation d'un collaborateur ou d'un prestataire. L'objectif est d'organiser les relations

entre les acteurs concernés, d'aider les RSPB des entreprises du groupe, de fluidifier l'échange d'informations et de faciliter la mise en relation avec les acteurs externes (autorités, forces de l'ordre, experts...). Un baromètre des comportements permet en outre d'identifier et d'évaluer les processus de radicalisation menant à la violence.

DES SCÉNARIOS PAR TYPE DE MENACE

Les fiches pratiques, très didactiques, décrivent les attitudes à avoir en cas d'attaque terroriste, selon une approche par scénarios faisant référence à des menaces précises : produits suspects (anthrax), courrier/colis suspect par voie postale et coursier, objet abandonné, alerte à la bombe, attaque au sein de l'établissement, attaque aux abords de l'établissement, explosion au sein de l'établissement, évacuation, confinement... Pour chaque scénario, les fiches indiquent la conduite à tenir. Par exemple, face à une explosion faisant suite à une attaque à main armée, le scénario est décliné ainsi : les mesures immédiates à prendre en compte, la transmission d'informations aux secours et aux autorités, les acteurs principaux à prévenir, les mesures à prendre après l'incident.

COMMENT GÉRER LES TRANSPORTS DES SALARIÉS EN CAS DE MENACE IMMINENTE

A risque exceptionnel, mesures exceptionnelles. Mais le salarié reste en toute circonstance libre de ses choix pour ses trajets du quotidien.

Une situation de risque terroriste imminent peut conduire à prendre des mesures exceptionnelles, comme l'autorisation du télétravail ou la fermeture temporaire du lieu de travail. La question des transports en commun, en particulier le métro dans Paris, pose la question du pouvoir de direction de l'employeur sur ses salariés pendant leurs trajets.

DES RESTRICTIONS À JUSTIFIER

Pour mémoire, l'employeur ne conserve son pouvoir de direction que dans le cadre de déplacements liés à l'activité professionnelle. Il peut donc envisager, en vertu de son pouvoir de direction et de son obligation légale de sécurité, de limiter, voire d'interdire, l'usage de certains modes de transport pendant la période de menaces

terroristes. Dans tous les cas, il doit être en mesure de justifier que cette restriction de la liberté individuelle est rendue nécessaire par la nature de la tâche à accomplir et proportionnée au but recherché, conformément à l'article L. 1121-1 du Code du travail.

MESURES DE PRÉCAUTION

A l'inverse, le salarié conserve toute sa liberté lors des trajets domicile-travail, ou entre le lieu de travail et le lieu où il prend ses repas. Bien sûr, il ne pourra pas invoquer une faute inexcusable en cas d'accident de trajet. Malgré tout, en cas de menace avérée, il reste recommandé de conseiller aux salariés des mesures de précaution. Quoiqu'il en soit, il semble souhaitable en période de crise de limiter les déplacements autant que possible.



ILS PARTICIPENT



FRANÇOIS BOURGUET, H.S.B.C FRANCE
Le sujet doit être discuté sans tabou ni parti-pris.



OLIVIER HEBRARD, CAISSE D'ÉPARGNE MIDI-PYRÉNÉES
C'est un sujet sensible sur lequel il faut réfléchir.



ANNE-FRANÇOISE LOAEC-GALÉRON, Centre de Conseil et de Service
Le forum permet de rester à l'écoute des initiatives prises pour ce type de risques.



WILFRID CHARRIN, CRÉDIT AGRICOLE IDF
Nous avons mis en place des procédures de formation car nous avons un site sensible.

LE CHIFFRE

56 %

des exposants présents en 2018 ont participé à plus de 10 Forums d'Aditel. Au total, les 28 éditions ont accueilli 126 entreprises différentes.

EN BREF

Aditel fête cette année ses trente ans. Le premier Forum a eu lieu à Toulouse en 1990, deux ans après la création de l'association. Cet anniversaire est l'occasion souligner que de nombreuses entreprises sont fidèles aux Forums depuis l'origine ou presque. Aditel les remercie pour leur fidélité et leur donne d'ores et déjà rendez-vous pour les prochaines années !

À SAVOIR

Le nombre d'exposants au Forum d'Aditel est limité à 50, malgré des demandes beaucoup plus nombreuses. Pour les choisir, la règle est simple : une invitation est envoyée à tous les exposants de l'année précédente. En cas de non-réponse, les entreprises ayant fait une demande, enregistrées sur une liste d'attente, sont alors sollicitées. C'est la raison pour laquelle une réponse rapide au courrier d'invitation vous est demandée.

FORUM ADITEL : TÉMOIGNAGES DE COMPAGNONS DE ROUTE

Aditel, c'est aussi et surtout une histoire au long cours avec des partenaires fidèles, présents d'édition en édition. Nous avons demandé à trois d'entre eux de raconter « leur » Forum.

Claude Neri, d'European Systems Integration

La première présence d'ESI à Aditel remonte à la création de l'entreprise, en 1999. Depuis, notre participation a été régulière en tant que partenaire exposant, et à de multiples reprises, Aditel nous a permis de partager notre expertise et nos savoir-faire dans des débats techniques intéressant les adhérents, de la levée de doute vidéo à l'évolution vers l'IP puis le multi-protocole. Aujourd'hui, ESI propose ses produits et services à l'international (50 % du chiffre d'affaires), dans le secteur bancaire mais aussi dans les autres métiers de la sécurité, de la

téléassistance, de l'hypervision ou de la vidéoprotection, ou encore des centres d'appel comme au Danemark avec le 112. L'intérêt pour les utilisateurs français réside dans l'expérience différente qu'ESI peut intégrer dans ses solutions, comme l'imperméabilité aux attaques externes des solutions logicielles, l'intégration de multiples protocoles centraux d'alarmes et dispositif de vidéosurveillance, la compatibilité VDS en Allemagne, BSI en Angleterre, les habitudes d'exploitation espagnoles ou italiennes de traitement, et bien entendu la compatibilité EN 50518 dans les autres pays. ESI dispose du plus large catalogue disponible actuellement, avec des solutions allant

des automates de réception aux hyperviseurs, en passant par les serveurs d'IA et de deep learning ou bien encore les IPBX ou les solutions nomades. Nos équipes R&D conçoivent actuellement les solutions qui feront le futur de la sécurité. Toutes sont intégrées en se préservant des attaques externes visant les failles de sécurité dans les logiciels. Aditel nous a aussi permis d'affirmer notre présence sur le marché de la télésurveillance des agences bancaires. Nous continuerons donc comme par le passé à participer au Forum dans le cadre d'un partenariat d'intérêt mutuel. Merci aux organisateurs, qui font tout pour faciliter l'accès et la logistique des exposants, tout en conservant une bonne humeur et une convivialité appréciées de tous.

Carlos Domingos, d'Imaintel

Créée en 1985 par Francis Limonta, reprise par Pascal Delgrange et Carlos Domingos en 2010, Imaintel est une société spécialisée dans la conception, la

fabrication et l'installation de systèmes de sécurité intégrant de la vidéo. Imaintel a basé sa stratégie sur un esprit d'équipe et d'équité que l'on retrouve sur les Forums Aditel. Depuis plus de 20 ans, la société participe aux événements Aditel. Le Forum est un véritable outil de travail, grâce à la proximité entre les exposants et les clients qui permet un échange constructif et favorise le développement d'outils et de techniques toujours plus adaptés aux besoins actuels. Chaque année aborde un nouveau thème et de nouvelles tables rondes réunissant des personnes de divers secteurs permettent d'aborder le sujet de la sécurité sous tous ses angles. Le Forum d'Aditel a permis à Imaintel de développer sa notoriété au sein du réseau bancaire et de gagner la confiance de plusieurs groupes, qui représentent aujourd'hui plus de 80 % de la clientèle de la société. Le reste de l'activité concerne des résidences, ambassades, centres commerciaux, gares routières, villes, groupes de transports... Pour ses clients, Imaintel analyse systématiquement les besoins et contraintes de l'implantation afin de préconiser la solution la plus adaptée et la plus performante, grâce à sa maîtrise de la législation et des technologies et à sa confiance dans les partenaires qui l'accompagnent. Le bureau d'études s'adapte à toute demande en concevant et réalisant l'élément spécifique ou le système qui répondra aux exigences du client, en mettant en avant les différentes technologies existant en vidéo (analogique, IP, HDCVI). Les technologies de l'intelligence artificielle (IA) constituent certainement l'avenir de l'utilisation de la vidéo dans la sécurité de la banque. D'ores et déjà, Imaintel a commencé à les mettre en place avec des systèmes comme le comptage, les flux de circulation, les systèmes LAPI (lecture de plaques minéralogiques). Sur toutes ces avancées technologiques, Imaintel souhaite continuer à partager avec les membres d'Aditel ses connaissances et ses expériences dans les années à venir.

Yves Clousier, de Synchronic

La société Synchronic fête cette année ses 30 ans et presque autant de participations au Forum d'Aditel ! L'entreprise a beaucoup changé depuis sa première participation, puisqu'elle réunit aujourd'hui plus de 50 collaborateurs en France et au Maroc. De nombreux sites sont équipés des solutions de sûreté Synchronic en France et à travers le monde. Même si l'activité bancaire reste très importante, les marchés sont de plus en plus diversifiés (industrie, tertiaire, OIV...). Depuis plus de 20 ans, les solutions Synchronic n'ont cessé d'évoluer. Aujourd'hui, la société propose une gamme complète de solutions matérielles utilisées par la quasi-totalité des réseaux bancaires, s'appuyant sur l'automate Natif IP Multibanque, intégrant des fonctionnalités de contrôle d'accès, d'anti-intrusion, d'asservissement vidéo, de transmission et de gestion d'ouvrants. C'est aussi une suite logicielle complète avec entre autres PCPass Evolution, intégrant de nouvelles fonctionnalités comme la dématérialisation des badges d'accès via smartphone. Le développement des risques pousse Synchronic à toujours plus d'innovations, et le Forum d'Aditel offre une opportunité d'échanger avec les différents acteurs du monde bancaire sur ces évolutions. Les dernières solutions Synchronic, présentées cette année, ont été développées pour garantir un haut niveau de sécurité. A ce titre, nous sommes l'un des premiers fabricants français à avoir reçu la certification ANSSI pour notre solution Xsecur. C'est également le cas pour le tout nouveau « Pupitre Tactile XTC » qui intègre une tête de lecture permettant aussi cette conformité ANSSI. Si les risques évoluent, les technologies changent également, et l'arrêt définitif du RTC pousse Synchronic à s'adapter pour présenter des solutions de substitution efficaces. Merci donc à Aditel d'offrir à Synchronic la possibilité de communiquer, depuis de nombreuses années, avec les différents acteurs bancaires, nous permettant d'être à l'écoute de leurs besoins et de développer des produits toujours au plus près des enjeux de la sécurité des banques.



De gauche à droite : Claude Neri d'European Systems Integration, Yves Clousier de Synchronic et Carlos Domingos d'Imaintel.



VIDÉO
FORUM



Retrouvez la vidéo du 28^e Forum
en scannant le QR Code ci-contre
ou en vous rendant sur la page
YouTube de l'association Aditel.